

L'ADRETS VERS UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Repenser notre manière de nous déplacer pour mieux agir
sur l'accessibilité des services aux publics dans les Alpes

Juin 2023



ADRETS

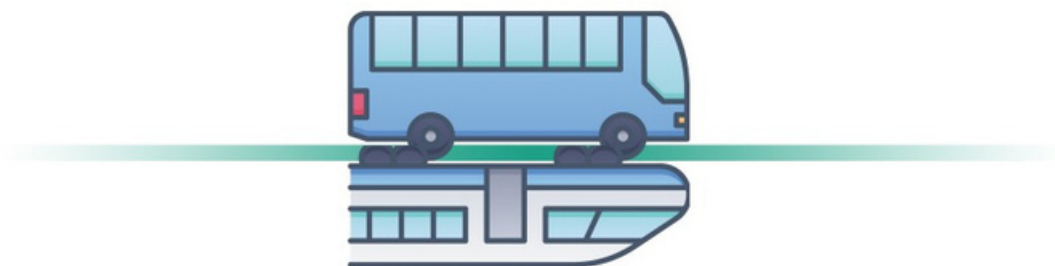


L'ADRETS VERS UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Pourquoi s'engager vers une mobilité décarbonée à l'ADRETS ?

Aujourd'hui, le transport représente près de **31% des émissions de gaz à effet de serre** au niveau national, c'est le secteur le plus émetteur devant les bâtiments, l'agriculture et l'industrie tous trois ex æquo (ADEME, 2020). Plus localement, la mobilité est une problématique qui se pose de manière accrue dans les Alpes. Elle représente un enjeu important en termes de **développement et d'attractivité** pour les collectivités territoriales car elle est un facteur clé dans la **chaîne de l'accessibilité physique** aux services.

Néanmoins, les mobilités douces sont souvent trop peu développées du fait de la topographie particulière, d'une faible densité de population mais aussi d'une diversité des besoins de mobilité entre population locale, touristique et saisonnière. Cette problématique est également renforcée par l'accroissement des flux touristiques lors des saisons (20% de la mobilité journalière de l'arc alpin) qui amènent le renforcement du trafic automobile et de ses nuisances (air, bruit, odeur, espace, santé, mortalité...).



Dans le cadre de son activité de développement des services aux publics dans les territoires ruraux et de montagne alpins, l'ADRETS effectue près de **200 déplacements chaque année**. Le transport est donc un poste clé de nos émissions carbone. Mais l'utilisation de la voiture reste souvent un choix par défaut pour rejoindre un maximum de territoires rapidement, là où les transports en commun peuvent être peu ou non développés et engendrer un temps supplémentaire.

Face à ce constat, l'association souhaite entamer une **réflexion importante sur sa mobilité**, avec l'idée en tête que ce n'est qu'en pensant à la question de l'accessibilité physique des services que nous pourrons créer des services durables dans le temps.



L'ADRETS VERS UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Retour sur les déplacements effectués en 2022

En 2022, l'ADRETS a réalisé près de **211 déplacements** dans la région alpine, soit environ 1 déplacement par semaine par salarié.e. L'ensemble de ces déplacements représente une distance de près **32 465 km**, soit presque 7 fois l'altitude du Mont-Blanc.

Sur ces déplacements : près de **88% se sont effectués en voiture**. L'utilisation de la voiture de service ou d'autopartage est donc majoritaire. Une marge de progression est possible pour augmenter la part de transports "doux" (train et TER en majorité), aujourd'hui à environ 11,5 %. Un autre fait intéressant : avec la voiture, le prix par kilomètre est le plus élevé (0,29€ sans compter les frais d'entretien) !



Tous ces déplacements équivalent à 5290 Kg CO₂e soit :

- 92 704 heures de web @ateliers ou de visio-saisons en visio-conférences
- La fabrication, distribution et consommation de 9 506 litres de café
- 8 années de chauffage électrique d'un de nos bureaux



	Voiture	TER	TGV	Bus	TOTAL
Nombre de déplacements	186	21	3	1	211
Ratio d'utilisation	88%	10%	1,5%	0,5%	100%
Kilomètres parcourus	23 557	3 610	3 646	1 652	32 465
Coût	6 898 €	384 €	317 €	73 €	7 672 €
Coût par km	0,29€	0,10€	0,08€	0,04€	0,19€
Kg CO ₂ e	5 126	7	108	49	5 290
Kg CO ₂ e par km	0,2	0,002	0,03	0,02	0,252

Déplacements en 2022



L'ADRETS VERS UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Nos objectifs en 2023

1

Réduction de l'empreinte carbone liée à nos déplacements et interventions

Nous souhaitons réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements réalisés dans le cadre de toutes nos activités (réunions internes, résidences, rencontres) en suivant les principes de l'éco-mobilité : se déplacer moins, lorsque cela est soit nécessaire, soit souhaitable et se déplacer mieux, en privilégiant par ordre croissant d'émissions de CO2 nos modes de transport.

Pour cela, nous avons mis en place un outil de mesure de l'empreinte carbone de nos déplacements ainsi qu'une charte d'éco-responsabilité avec un volet mobilité.



En 2023, nous visons : une réduction de **10% d'émissions de CO2**, soit 529 kgCO2e, liés à nos déplacements.

2

Intégrer la mobilité comme partie intégrante de nos champs d'actions

En augmentant notre usage de modes de transport alternatifs à la voiture, l'ADRETS vise à développer son expertise sur les solutions d'éco-mobilité présentes sur le massif.

Nous souhaitons ainsi contribuer à la mise en commun de données, retours d'expérience et initiatives inspirantes sur le thème de la mobilité dans les Alpes et accompagner les collectivités et habitants dans le développement de nouvelles solutions sur leurs territoires.



En 2023, nous visons à :

- Développer des **carnets de bord** retraçant notre expérience vécue de l'éco-mobilité,
- Faire de la mobilité la thématique de notre **rencontre Territoires & Services**,
- Accompagner le **développement d'expérimentations** sur l'éco-mobilité.



L'ADRETS VERS UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE



Retour sur l'accessibilité d'un territoire

Sans aller très haut sur le territoire alpin, on peut rencontrer des difficultés pour se déplacer... Ça a par exemple été le cas lors d'un trajet quotidien entre Grenoble et Chambéry pour Lucie, salariée à l'ADRETS. Alors qu'elle souhaitait se déplacer en prenant le train et son vélo, elle a été surprise par un retard de 2h de son TER. Inquiète d'être en retard pour sa journée, elle choisit alors de louer une voiture en autopartage. Mais arrivée devant l'endroit où devrait se trouver sa Citiz, aucune voiture n'est là. Après plusieurs difficultés pour joindre le service client, elle trouve enfin la voiture...

Résultat : elle voulait se déplacer de la manière la plus écologique, elle finit en voiture et en retard...



Et maintenant ?

En 2023, nous souhaitons continuer de travailler avec vous pour changer ce genre de récits et permettre un accès durable aux services aux populations des territoires ruraux et de montagne alpins...

Néanmoins, notre volonté de développer l'éco-mobilité peut amener plusieurs répercussions, qu'il s'agira de quantifier et d'expérimenter, sur l'activité de l'association : des temps de trajets plus longs et moins fiables, des temporalités d'actions différentes, mais aussi un coût par personne plus important pour certains trajets, bien que la voiture reste en moyenne le moyen de transport le plus cher (Actu-Environnement, 2014). Il s'agit donc d'une démarche globale qui ne pourra se faire qu'en coopération avec vous, partenaires de l'ADRETS, afin de mieux penser les questions des transports et des services.

Nous comptons donc sur vous pour nous partager vos réflexions et démarches sur la mobilité ou pour participer à nos prochains challenges mobilités lors de nos futurs événements !





ADRETS

Contacts

CHAMBERY

Parc d'Activités Côte-Rousse
Bâtiment C - Bureau 713
180 rue du Genèveois, 73000 CHAMBERY

GAP

69 rue Carnot, 05 000 GAP
Tel : 09 54 31 27 28

www.adrets-asso.fr
adrets@adrets-asso.fr



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

RÉGION
SUD  PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes